



Rapport annuel de l'AQDER 2020-2021

Nos succès remarquables

Les bénéfices du partenariat

Depuis sa fondation, l'AQDER est restée liée à la FQDE, ne serait-ce que par sa participation au conseil d'administration de la Fédération. Antérieurement, cette affiliation n'a pas toujours débouché sur du partenariat.

L'adoption de la Loi 126, sur le régime de retraite RRPE, a créé la Tribune des retraités, une table autour de laquelle 6 associations, dont l'AQDER, avaient l'occasion de rencontrer les représentants du Conseil du trésor pour discuter de l'évolution des régimes de retraite. Le résultat le plus spectaculaire de cette tribune a été la formation d'un groupe collaboratif d'associations de retraités qui ont appris à communiquer et à partager pour le bien de l'ensemble de leurs membres.

Dans la foulée de la Loi 126, un regroupement, l'Inter-Org, représentant une dizaine d'associations de retraités touchées par la désindexation, s'est constitué dans le but d'obtenir le droit de contester par un recours collectif cette loi inique. L'AQDER prend part activement à cette initiative.

Il y a 2 ans, l'ACREQ, l'Association des cadres retraités de l'éducation du Québec, représentant les cadres des commissions scolaires, nous a approchés en vue de partager certains dossiers propres à nos associations. Il s'agit d'une initiative de partenariat.

Au cours de la dernière année est née la Coalition pour la dignité des aînés à laquelle l'AQDER a été invitée à participer. Nous avons accepté l'invitation avec grand plaisir et œuvrons pleinement aux travaux de cette table.

Ces partenariats nous ont permis l'embauche des avocats spécialisés coûteux pour contester la loi, de contracter avec une firme de communications pour lancer la Coalition, de partager des coûts dans la plupart de ces dossiers, de participer à des conférences de presse et d'avoir accès aux décideurs politiques. L'AQDER profite de la visibilité que procurent ces partenariats.

Plus notre implication dans le partenariat se concrétise, plus les projets communs deviennent réalité. Nous offrons à la FQDE des rencontres de formation pour les futurs retraités et nous pensons élaborer un projet de mentorat. De plus, l'ACREQ souhaite discuter d'un partenariat concernant nos assurances.

En somme, nous devons constater que l'AQDER seule n'aurait jamais eu les moyens et le nombre nécessaires à la conduite de ces actions dont seul le partenariat nous aura permis de profiter.



Laurent Aubin, Président

Notre plan stratégique 2021-2023

Soyons fiers de la participation de nos membres à la consultation sur nos prochaines priorités. Plus de 1200 membres ont répondu au questionnaire, sans compter les comités de direction des sections du Québec. Sous la responsabilité de notre vice-président, Claude Mayeu, animateur du groupe de travail, et grâce au sondage électronique proposé par notre nouveau directeur général, Jean-Louis René, il a été facile pour le conseil des présidents de faire des recommandations sur les priorités à retenir et d'autant plus facile pour le conseil d'administration de décider lesquelles seront retenues.

Pour retenir ces priorités, le conseil d'administration s'est référé à sa mission de regrouper les directions d'établissement d'enseignement retraitées afin de favoriser leur mieux-être, de prendre en compte l'évolution de leurs besoins et de défendre leurs droits en matière d'assurances et de régimes de retraite.

Donc, comme bénévoles au service de l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités, nous avons retenu quatre priorités qui seront mises en œuvre ces prochaines années. L'AQDER informera régulièrement ses membres sur le plan d'action qui prendra forme pour satisfaire à ces priorités.



Claude Mayeu, Vice-président

Formation d'une équipe webmestre et mise en place d'un nouveau site Internet

Le dossier des communications a connu beaucoup de changements au cours de la dernière année. Le départ de notre webmestre a obligé le Conseil d'administration à dénicher la perle rare qui prendrait charge de notre site. Monsieur Philippe Lamy, de la section du Suroît, a accepté de relever le défi. Il a formé une équipe-webmestre, dès sa confirmation dans ses fonctions. L'équipe a vite constaté qu'il fallait bâtir un nouveau site puisque le nôtre ne traverserait pas les années en raison de son manque de souplesse et de sa vétusté.

Il a fallu à peine 6 mois pour mettre en place le nouveau site dont la qualité première est sa facilité d'utilisation. L'objectif de rejoindre les membres et de leur offrir des informations correspondant à leurs préoccupations a été atteint. De nombreux commentaires en font foi. Un guide d'utilisation est disponible pour faciliter la navigation.

Le Conseil d'administration tient à rendre hommage à l'équipe-webmestre qui poursuit son travail en faisant la mise à jour des informations. L'équipe invite d'ailleurs les sections à se greffer au site et offre de les accompagner dans la démarche.

L'équipe est composée des personnes suivantes : Philippe Lamy, webmestre, Gilles Lemay, webmestre-adjoint, Louis Tremblay, Francine Martin, Jean Rainville, Jean-Louis René, directeur général et Jean-Marc Proulx, responsable des communications.



Jean-Marc Proulx



Philippe Lamy



Jean Rainville

Nos réalisations gagnantes

Modifications aux protections offertes en assurance vie au 1^{er} janvier 2021

Faisant suite au processus de consultation du printemps 2019, des modifications ont été apportées au régime d'assurance vie afin d'adapter les protections aux besoins des participants de l'AQDER.

En effet, comme notre groupe vieillit collectivement, il était impératif de modifier le régime afin d'en assurer la pérennité.

L'objectif fondamental derrière ces changements était d'offrir une protection de base pour tous, à coût abordable, tout en permettant à ceux qui le désiraient d'obtenir une protection additionnelle. Nous avons choisi de fixer cette protection de base aux premiers 10 000\$.

La révision de la structure de taux de notre régime d'assurance vie et la récente mise au marché auprès des différents assureurs ont amené des modifications notables au niveau de la tarification. Conséquemment, il est plus que probable que le maintien de vos protections actuelles a généré des baisses ou des hausses de primes plus ou moins significatives.

Cette « opération assurance vie » qui a débuté au milieu de septembre pour se terminer au début de novembre vous a permis de revoir le niveau de protection souhaité et, le cas échéant, de mieux répondre à vos besoins.

Les certificats décrivant vos protections en assurance vie de l'Industrielle Alliance vous sont parvenus en avril par la poste.



Gaston Bouchard, Répondant des assurances de l'AQDER

Formation des représentants locaux en assurances

La formation du représentant local en assurance est fondamentale pour bien informer et accompagner les membres de sa section dans leur démarche reliée aux assurances.

Notre association, par l'entremise de son comité des assurances, voit à la mise à niveau de ses représentants.

La dernière année « COVID » a beaucoup bouleversé notre quotidien mais nous a permis de découvrir un moyen fantastique d'information et de formation : la visioconférence Zoom.

Nos représentants ont participé à 4 rencontres où de nombreux sujets et dossiers ont été abordés :

- Les nouvelles protections en assurance santé ;
- Le nouveau Régime en assurance vie ;
- La présentation de notre magnifique site Internet;
- Les fiches éducatives : - maisons de convalescence
- équipements thérapeutiques
- Les responsabilités des intervenants en assurance ;
- Une formation sur l'Espace client de l'Industrielle Alliance.

Même si notre rencontre en présence de l'automne demeure primordiale pour nous rencontrer et échanger, ce nouvel outil numérique demeurera une solution de choix dans la poursuite de cette mise à niveau annuelle.

Gaston Bouchard, Répondant des assurances de l'AQDER



Utilisation de nos disponibilités budgétaires afin de régler nos engagements et améliorer les services aux membres

La pandémie a eu des conséquences importantes sur nos façons de faire et de réaliser l'ensemble de nos activités. La décision de ne pas avoir tenu d'assemblée générale et d'avoir fait nos rencontres de conseil d'administration et de conseil des présidents en visioconférence a eu pour effet d'augmenter notre marge de manœuvre pour régler des engagements financiers prévus sur plusieurs années.

Pour 2020, nous constatons un déficit d'opération de 3082\$. Celui-ci s'explique par le paiement de nos engagements dans le recours contre la Loi 126, soit une somme de 20 000\$ prévue en 2020 et de 46 500 \$ engagée pour les années suivantes, le processus de recherche, d'embauche et de formation de notre directeur général et de notre adjointe administrative, sans oublier l'opération de mise au marché des assurances et un don pour les banques alimentaires. Une somme de 41 778\$, prélevée de nos surplus en assurances, aura permis d'offrir à nos membres une couverture illimitée en équipements thérapeutiques.

L'ensemble des décisions prises par le CA en lien avec l'utilisation des disponibilités budgétaires avait pour but d'améliorer les services aux membres et de procéder plus rapidement pour le règlement de certaines dépenses. Ces choix auront permis de mieux nous positionner pour le budget 2021.

En résumé, une année difficile où souplesse et capacité d'adaptation à un environnement en mutation profonde ont été des atouts importants pour notre association.



Michel Gobeil, Trésorier

Le CVÉ trouve sa voie

Le comité de vigilance économique a trouvé sa voie en définissant son nouveau mandat qui consiste à répondre aux besoins des membres et à défendre leurs droits. Le comité a pris connaissance de tous vos commentaires et a pris note de vos besoins exprimés dans le sondage. C'est avec plaisir que nous essayerons d'y répondre. En ce temps de pandémie, nos rencontres ont eu lieu en virtuel ce qui nous a permis d'en tenir plus qu'à l'accoutumée et de répondre à un besoin pour mener à bien notre mandat tout en minimisant les coûts.

Nous avons collaboré avec notre webmestre afin de rendre la partie Économie de notre site la plus attrayante, pertinente et conviviale possible.

Des rencontres virtuelles d'informations à la retraite ont été offertes aux futurs retraités de la FQDE qui prévoient quitter d'ici les cinq prochaines années. L'offre a répondu à des besoins puisque cinq rencontres de plus de 15 personnes chacune sont déjà planifiées.

Pour terminer, à chacune des rencontres, le comité s'est mis à jour sur l'évolution des deux dossiers présentement devant la justice : le recours contre la Loi 126 et le dossier RAMQ.



Gisèle Daoust, Répondante du CA au CVÉ

Un don aux banques alimentaires

En avril 2020, au cœur de la première vague de la pandémie, le conseil d'administration a résolu de faire un don de 200\$ à chacune des 21 sections afin qu'il soit remis à une banque alimentaire de leur région. Ce don a souvent été doublé par la section.

Michel Gobeil, Trésorier de l'AQDER



Deux acquisitions essentielles

En raison du départ de M. Denis Bédard, directeur général, et de Mme Louise Meunier, adjointe administrative en juin 2020, nous avons amorcé un processus afin de combler les postes vacants.

À la direction générale, les services de M. Jean-Louis René ont été retenus. Un choix qui allait se révéler très pertinent. En à peine un mois, Jean-Louis a saisi les enjeux de la fonction. Il a rapidement imprimé sa marque. Travailleur acharné, ne comptant pas ses heures, il nous a proposé une foule d'outils technologiques pour faciliter la tâche de tous les administrateurs. Nous ne pouvons que nous féliciter de la nomination de M. René.



Mme Nancy Briand a vite été précipitée au cœur de sa fonction d'adjointe administrative. À peine avait-elle fait un premier tour incomplet du jardin, le bureau fermait pour les vacances d'été. Dès son retour, elle fut happée par l'opération assurance vie qui a mobilisé tout son temps. La plupart des contacts se vivaient à distance, rarement en présence. Malgré ces embûches, en peu de temps, Nancy nous a démontré sa valeur et sa générosité dans la fonction. Nous sommes fiers de bénéficier des services de Mme Briand.



Laurent Aubin, président

Un nouveau dépliant et des rencontres offertes aux futurs retraités

Au cours de l'hiver, notre responsable des communications a fait produire et imprimer un dépliant actualisé destiné à être remis aux futurs retraités. Les sections ont reçu plusieurs dépliantes qui seront donnés aux centres de services scolaires pour les cadres des écoles qui partent à la retraite. Ce dépliant est également disponible en version électronique.

De plus, une équipe constituée de Denis Duval, Paul Peterson et Louise Cousineau, offre aux associations membres de la FQDE, des rencontres d'information pour les directrices, les directeurs, les adjointes et les adjoints, qui songent à prendre leur retraite d'ici 5 ans. Disponibles par la magie de la visioconférence, ces rencontres ont lieu en fin de journée. Pour le printemps, 5 dates ont été retenues. Le comité de vigilance économique est fier de cet exemple de collaboration entre l'AQDER et la FQDE.



SI VOUS SONGEZ À PRENDRE VOTRE RETRAITE

Il est très important qu'au moment de votre prise de retraite, **tous vos documents soient complétés**. Nous vous invitons à débiter vos démarches **au moins trois mois** avant la date de prise de retraite



LA RETRAITE

- un monde de possibilités
- des projets que l'on élabore et qu'on réalise
- un agenda garni d'activités choisies
- le temps de développer ses passions
- l'occasion de se consacrer aux proches que l'on chérit et qui nous aiment

POURQUOI ADHÉRER?

En devenant membre de l'AQDER, vous avez la possibilité d'adhérer à un **régime collectif d'assurances médicaments, voyage et vie** offert par l'association. En plus de cette assurance complète à des coûts des plus avantageux, l'AQDER vous offre des **conseils financiers**, une **vie associative** locale très active pour une cotisation d'aussi peu que 11,50\$ par mois.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

🌐 Rendez-vous sur le site web au www.aqder.ca sous l'onglet **futurs retraités**

☎ Vous pouvez nous rejoindre au **514-353-3254**

✉ ou par courriel à info@aqder.ca



aqder

S'unir, s'entraider, grandir

Association québécoise des directeurs
et directrices d'établissement
d'enseignement retraités

Nos dossiers en cours

Le dossier RAMQ en justice

Vous vous souviendrez que, lorsque nous avons demandé à la RAMQ de faire bénéficier nos retraités du régime d'assurance médicaments dès la prise de la retraite, nous avons reçu une réponse positive qui a été renversée par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Ce dernier a contraint les retraités de moins de 65 ans à adhérer au régime Y9999-R (de base) de la SSQ.

Nous avons rapidement contesté cette décision devant les tribunaux. Les interrogatoires hors cours ont eu lieu le 17 décembre dernier. J'ai été questionné, au nom de l'AQDER, par la procureure générale du Québec alors que notre avocate, Me Jacqueline Bissonnette, a questionné le représentant du SCT.

L'impression générale est que nous avons marqué des points et que le jugement pourrait nous être favorable. Cela reste une impression. Les audiences devant le juge auront lieu au cours des prochains mois.

Laurent Aubin, Président



Une prise de participation en assurance vie et en assurance voyage

Vous étiez informés du fait que l'AQDER bénéficiait déjà d'une formule participante en assurance santé. Cela signifie que l'association est propriétaire de son assurance santé en association avec l'Industrielle Alliance qui gère les transactions. De ce fait, l'AQDER décide et prend le risque de faire un déficit ou un surplus. Depuis que cette formule est en vigueur, nous bénéficions de surplus accumulés tout en offrant les meilleures protections au meilleur coût.

Depuis janvier dernier, sur recommandation du comité des assurances, notre association a étendu la formule participante à l'assurance vie et l'assurance voyage.

Des études menées au cours des trois dernières années ont conforté notre décision d'aller de l'avant avec cette formule participante de prestations.

En assurance vie, nous assumons les premiers 10 000\$, ce qui constitue l'assurance de base de notre nouvelle structure. En échange, l'Industrielle Alliance nous remet une somme très importante.

En assurance voyage et annulation de voyage, nous assumons les premiers 10 000\$ de remboursement en échange d'une importante remise de l'assureur.

Nous sommes donc en formule participante pour tous les aspects de notre assurance. Nous croyons sincèrement avoir fait le bon choix. Notre objectif premier demeure de faire bénéficier à nos membres de coûts réduits pour des services plus généreux.

Gaston Bouchard, Répondant des assurances de l'AQDER



La Coalition est sur les rails

L'AQDER est fière de participer activement à la Coalition pour la dignité des aînés (CDA). Celle-ci est composée de six associations de retraités. Les partenaires ont créé un document comportant 38 solutions pour traiter les aînés en toute dignité.

En mars, les propositions ont été rendues publiques. Des entrevues à la radio et à la télévision ont eu lieu et des communiqués de presse ont été publiés dans différents journaux sans oublier les réseaux sociaux. Nous nous présentons comme des partenaires du gouvernement que nous épaulerons dans la mise en place de nos solutions qui touchent la santé, la défense des droits, les finances et la participation citoyenne des aînés d'aujourd'hui et de demain. Nous croyons que le changement de vision naîtra de la tenue d'États généraux.

Gisèle Daoust participe au comité technique de la Coalition. Le comité de vigilance économique nous accompagne dans ce dossier.

Gisèle Daoust, Répondante du CA au CVÉ



Le recours contre la Loi 126

Depuis le 1^{er} janvier, les rentes des participants au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) n'ont plus droit à l'indexation qui était prévue aux ententes signées lorsque nous étions en fonction. La majorité de nos membres sont issus de ce régime. Cette entorse nous privera de l'indexation de nos rentes durant 6 ans. C'est une petite somme à chaque année mais, au cumulatif, c'est une perte de plusieurs milliers de dollars.

Au sein d'un regroupement d'associations concernées par cette loi, l'AQDER s'est engagée sur la voie judiciaire pour la défense de ses membres. Avec nos partenaires, nous avons investi plusieurs milliers de dollars et demandé l'autorisation d'exercer un recours collectif contre le gouvernement. Les audiences ont eu lieu les 8 et 9 décembre 2020.

Le juge Davis avait pris la cause en délibéré mais il a rendu son jugement le 10 mai. Il nous refuse d'exercer un recours collectif pour contrer cette loi. Face à cette décision, des choix devront être faits pour la suite des événements.

Laurent Aubin, Président



Nos défis pour les prochains mois

Mettre en place notre plan d'action

Le sondage sur la planification stratégique a identifié 4 priorités que nous avons maintenant le devoir de traduire en actions :

- **Permettre aux retraités de l'AQDER de bien s'informer sur les divers enjeux de leur quotidien et d'être bien vigilants.**
C'est le comité de vigilance économique (CVÉ) qui assumera cette responsabilité au cours des 3 prochaines années.
- **Favoriser le recrutement, un bon accueil et l'implication des nouveaux retraités de l'AQDER.**
Les présidents des 21 sections de l'AQDER verront à mettre en place les actions pour atteindre cet objectif.
- **Réviser le modèle de la rencontre annuelle et de l'assemblée générale.**
Le conseil d'administration de l'AQDER devra présenter un modèle qui sera applicable dès le mois de juin 2022.
- **Regrouper d'autres associations avec l'AQDER.**
Le conseil d'administration de l'AQDER a déjà tissé des liens avec plusieurs partenaires. Il s'agira dorénavant de formuler des propositions concrètes. Dans le contexte où le Secrétariat du Conseil du trésor prévoit mettre fin à son assurance collective offerte aux cadres retraités de la fonction publique, ne serait-il pas logique d'offrir aux associations de cadres de l'éducation de bénéficier de notre régime d'assurance?

Claude Mayeu, Vice-président



Organisation des futures rencontres annuelles

Certains membres du Conseil des présidents nous ont sensibilisés, au cours des dernières années, au fait que la rencontre annuelle, organisée par une section différente à chaque année, prenait une ampleur démesurée et empêchait certaines sections de trouver des volontaires pour y participer. Le banquet, la journée d'activités entre autres entraînaient des coûts que tous ne pouvaient assumer.

Pour tenter d'analyser correctement la situation et dans le but de proposer des alternatives allégées et moins onéreuses, un groupe de travail, formé de présidents de sections et de membres du CA, s'est penché sur la question et a formulé quelques recommandations.

C'est l'ensemble de ces propositions que le conseil d'administration devra considérer afin d'offrir une formule renouvelée pour le printemps 2022, dans la mesure où nous pourrons tenir cette rencontre annuelle en présence, comme nous le souhaitons tous.

Laurent Aubin, Président

